

**ÉTABLISSEMENT****Communauté de Communes
Coeur du Var (83)**Quartier Précoumin - Route de
Toulon

83340 Le Luc en Provence

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Pouvoir adjudicateur**

Communauté de Communes Coeur du Var (83)
Route de Toulon - Quartier Précoumin
83340 Le Luc en Provence
Tel : +33 498104388 - E-mail : contact@coeurduvar.com
Adresse internet : www.coeurduvar.com

Objet du marché

Contrôle réglementaire périodique et vérification des bâtiments et des équipements de la Communauté de Communes Coeur du Var

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Conformément aux articles L.1111-1 et L.1111-4 du CCP, la consultation est un marché public de services. De plus, il contient des prestations à exécuter à prix forfaitaires (vérifications et contrôles techniques périodiques des bâtiments et équipements existants et identifiés) et unitaires (engins spécifiques et autres contrôles et vérifications) pour la partie à bons de commande. Il s'agit en ce sens d'un marché public dit « composite ».

En application de l'article R.2162-2 et R.2162-4 du CCP, les prestations exécutées à prix unitaire feront l'objet de bons de commande. Cette partie du marché ne contient pas de minimum mais un maximum de 8 000 euros HT / an. Elle est basée sur un accord-cadre mono-attributaire.

Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2023 ou de la date de réception de sa notification par le titulaire si celle-ci intervient postérieurement. Il pourra être tacitement reconduit trois (3) fois, sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois, conformément à l'article L2125-1a.1 du CCP.

En cas de non-reconduction, l'acheteur informera le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché en respectant un délai de préavis de 3 mois avant l'échéance. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jours (inclus) de validité du contrat.

Modalités d'attribution

- Conformément aux articles L.2113-10, L.2113-11 et R.2113-2 du CCP, le marché fait l'objet d'un lot unique car l'allotissement rendrait techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.
- En application de l'article R.2113-4 du CCP, les prestations font l'objet d'une tranche ferme et aucune tranche optionnelle n'est prévue.
- Les candidats n'ont pas à apporter de complément au CCTP.
- Variantes : Sans objet.
- Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours, soit 4 mois, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- Les conditions de remise des candidatures et des offres sont fixées dans le règlement de consultation joint dans le DCE.
- Conformément à l'article R.2132-2 du CCP, le pouvoir adjudicateur met à disposition gratuitement le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://emarches.coeurduvar.com/>

Critères de sélection

1. Le prix = 60 %
2. La valeur technique au regard du contenu des éléments du mémoire technique = 40 %

Date limite

Date de clôture : **Mardi 20 décembre 2022 - 12:00**

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site <http://emarches.coeurduvar.com/> ou sur le site www.marches-securises.fr

Autres informations

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite via notre plateforme dématérialisée <http://emarches.coeurduvar.com/>

Pour toutes questions relatives à ce sujet, n'hésitez pas à contacter :

Pôle Commande Publique et Affaires juridiques - Tel : 04.98.10.43.69 – Courriel : commandepublique@coeurduvar.com

Date d'envoi du présent avis

28 novembre 2022